

Dispositif de soutien aux étudiants en difficulté

Vous êtes étudiant en PASS ou PACES. Dans le contexte de ces études exigeantes, la crise sanitaire COVID a compliqué le vécu de chacun et chacune, et ce malgré les efforts de tous les intervenants dont le tutorat.

À tout moment, si vous vous trouvez face à des difficultés qu'elles soient d'ordre social ou psychologique, un certain nombre de structures sont à votre disposition :

Des médecins et des psychologues peuvent vous écouter et vous aider :

Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMPPS) de l'Université de Montpellier - antenne de médecine Montpellier Contact : 04 34 43 30 70

Service Universitaire de Médecine Préventive (SUMPPS), antenne de Nîmes
Contact : 04 66 02 81 99

Centre de Soins Universitaire (CSU) de l'Université de Montpellier
Contact : 04.11.28.19.79

Un service social pouvant faire le point sur votre situation et vous accompagner dans vos démarches est disponible au Centre **Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)**
- à Montpellier : 04 34 43 30 70 ou 79
- à Nîmes : 04 66 64 18 61